

# Credential<sup>®</sup>

**États financiers intermédiaires 2009**

# Table des matières

Fonds du marché monétaire Credential	2-6
Notes afférentes aux états financiers	7-10

# Fonds du marché monétaire **Credential**

## État de l'actif net

Aux	31 mars 2009 \$ (non vérifié)	30 septembre 2008 \$ (vérifié)
<b>Actif</b>		
Encaisse	616 614	696 360
Placements à la juste valeur	85 986 883	82 106 120
Intérêts, dividendes à recevoir et autres	77 307	294 392
	<u>86 680 804</u>	<u>83 096 872</u>
<b>Passif</b>		
Charges à payer	124 698	129 859
Intérêts, dividendes à payer et autres	-	39 482
	<u>124 698</u>	<u>169 341</u>
<b>Actif net et avoir des porteurs de parts</b>	<u>86 556 106</u>	<u>82 927 531</u>
<b>Données par catégorie (note 4)</b>		
<b>Catégorie A</b>		
Actif net et avoir des porteurs de parts	85 760 219	82 031 990
Actif net par part	<u>10,01</u>	<u>9,99</u>
<b>Catégorie D</b>		
Actif net et avoir des porteurs de parts	778 581	892 698
Actif net par part	<u>10,01</u>	<u>9,99</u>
<b>Catégorie F</b>		
Actif net et avoir des porteurs de parts	17 306	2 843
Actif net par part	<u>10,00</u>	<u>9,99</u>

Approuvés au nom du conseil d'administration de

**Placements NordOuest et Éthiques inc.**, agissant à titre du commandité pour Placements NordOuest et Éthiques S.E.C., le gestionnaire et fiduciaire



Bernie O'Neil, Administrateur et  
Président du comité de vérification



Pierre Tardif,  
Président du conseil d'administration

## État des résultats (non vérifié)

Semestres terminés les 31 mars	2009 \$	2008 \$
<b>Revenus</b>		
Intérêts	1 060 035	1 861 645
Revenu provenant des prêts de titres	-	3 187
	<u>1 060 035</u>	<u>1 864 832</u>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion	374 422	350 400
Honoraires de vérification	4 629	5 729
Frais relatifs au Comité d'examen indépendant	2 748	266
Frais de garde	3 605	3 018
Frais juridiques	1 152	-
Communications aux porteurs de parts	23 137	(2 298)
Droits de dépôt	11 350	18 314
Frais administratifs	208 180	120 691
	<u>629 223</u>	<u>496 120</u>
Charges absorbées par le gestionnaire	<u>(74 457)</u>	<u>(3 628)</u>
	<u>554 766</u>	<u>492 492</u>
<b>Revenu net (perte nette) de placement</b>	<u>505 269</u>	<u>1 372 340</u>
<b>Gains (pertes) sur placements</b>		
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	6 471	(50 171)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation</b>	<u>511 740</u>	<u>1 322 169</u>
<b>Données par catégorie</b>		
<b>Catégorie A</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation	500 998	1 304 802
- par part	<u>0,07</u>	<u>0,17</u>
<b>Catégorie D</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation	10 711	17 160
- par part	<u>0,14</u>	<u>0,23</u>
<b>Catégorie F</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation	31	207
- par part	<u>0,09</u>	<u>0,18</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds du marché monétaire **Credential**

## État de l'évolution de l'actif net (non vérifié)

Semestres terminés les 31 mars	Catégorie A		Catégorie D		Catégorie F	
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$
<b>Actif net au début de la période</b>	<b>82 031 990</b>	<b>75 954 432</b>	<b>892 698</b>	<b>712 665</b>	<b>2 843</b>	<b>5 171</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation</b>	<b>500 998</b>	<b>1 304 802</b>	<b>10 711</b>	<b>17 160</b>	<b>31</b>	<b>207</b>
<b>Opérations sur parts</b>						
Produit de la vente de parts	<b>38 798 708</b>	37 559 454	<b>127 479</b>	83 808	<b>21 531</b>	12 999
Distributions réinvesties	<b>353 360</b>	1 351 298	<b>9 216</b>	17 160	<b>17</b>	208
Montant global des rachats de parts	<b>(35 571 071)</b>	(32 061 492)	<b>(252 307)</b>	(49 505)	<b>(7 099)</b>	(6 850)
	<b>3 580 997</b>	6 849 260	<b>(115 612)</b>	51 463	<b>14 449</b>	6 357
<b>Distributions effectuées au profit des porteurs de parts</b>						
Revenu net de placement	<b>(353 766)</b>	(1 354 973)	<b>(9 216)</b>	(17 160)	<b>(17)</b>	(208)
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>85 760 219</b>	<b>82 753 521</b>	<b>778 581</b>	<b>764 128</b>	<b>17 306</b>	<b>11 527</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds du marché monétaire **Credential**

Portefeuille de placements au 31 mars 2009 (non vérifié)

	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
<b>Titres de marché monétaire (72,7 %)</b>			
Banque Canadienne Impériale de Commerce, billets			
0,961 %, 2009-05-04	5 637 000	5 623 528	5 634 022
0,521 %, 2009-06-29	1 457 000	1 455 048	1 455 152
Banque Nationale du Canada, billets			
0,849 %, 2009-05-07	1 094 000	1 091 714	1 093 373
0,550 %, 2009-06-04	1 240 000	1 238 301	1 238 795
0,511 %, 2009-06-12	4 230 000	4 224 501	4 225 453
Banque Royale du Canada, billets			
0,942 %, 2009-05-01	537 000	535 797	536 740
0,419 %, 2009-06-30	3 970 000	3 965 315	3 965 417
1,200 %, 2009-10-02	856 000	849 049	852 408
Banque Scotia, billets			
0,672 %, 2009-04-02	1 930 000	1 928 900	1 929 940
0,751 %, 2009-05-25	3 319 000	3 312 793	3 316 232
0,601 %, 2009-06-02	508 000	507 248	507 520
Banque Toronto-Dominion, billets			
0,971 %, 2009-04-23	853 000	851 098	852 694
1,150 %, 2010-01-20	833 000	823 687	826 965
Bons du Trésor du Canada			
0,731 %, 2009-05-14	2 033 000	2 029 445	2 032 047
0,431 %, 2009-06-11	223	223	223
0,389 %, 2009-06-25	15 650 000	15 634 820	15 635 267
0,479 %, 2009-09-17	7 000 000	6 984 320	6 984 765
EnCana Corporation, billets			
1,751 %, 2009-04-09	1 008 000	1 003 474	1 007 759
1,248 %, 2009-04-23	1 002 000	999 505	1 001 388
0,800 %, 2009-06-29	1 000 000	998 010	998 054
FirstBank (BMO), billets			
0,950 %, 2009-05-04	1 496 000	1 492 544	1 495 210
0,848 %, 2009-05-08	2 905 000	2 898 870	2 903 293
1,050 %, 2009-08-17	2 000 000	1 989 640	1 994 834
TELUS Corporation, billets			
0,879 %, 2009-06-11	1 000 000	997 790	998 285
0,871 %, 2009-06-15	1 420 000	1 417 430	1 417 430
<b>Total des titres de marché monétaire</b>		62 853 050	62 903 266

	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
<b>Obligations (26,7 %)</b>			
<b>Gouvernement du Canada (7,1 %)</b>			
Fiducie du Canada pour l'habitation			
4,650 %, 2009-09-15	6 000 000	6 094 654	6 112 565
<b>Gouvernements et sociétés publiques des provinces (9,0 %)</b>			
Province de la Colombie-Britannique			
5,700 %, 2009-06-01	3 800 000	3 867 471	3 830 540
Province de l'Ontario			
taux variable, 2010-09-17	4 000 000	3 976 000	3 983 931
		7 843 471	7 814 471
<b>Sociétés (10,6 %)</b>			
Banque Royale du Canada			
taux variable, 2010-09-27	2 000 000	1 969 372	1 969 372
Banque Scotia			
taux variable, 2010-07-02	2 000 000	1 989 280	1 989 280
Banque Toronto-Dominion			
taux variable, 2010-11-19	3 270 000	3 222 520	3 197 929
taux variable, 2011-02-15	2 000 000	2 000 000	2 000 000
		9 181 172	9 156 581
<b>Total des obligations</b>		23 119 297	23 083 617
<b>Total des placements (99,4 %)</b>		85 972 347	85 986 883
<b>Autres éléments d'actif net (0,6 %)</b>			569 223
<b>Actif net (100 %)</b>			86 556 106

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds du marché monétaire **Credential**

## RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)

### Stratégie lors de l'utilisation d'instruments financiers

#### Objectif de placement

Le Fonds du marché monétaire Credential (le « Fonds ») cherche à maximiser le revenu courant et la liquidité tout en réduisant le risque. Il investit principalement dans des instruments du marché monétaire à court terme, de grande qualité, émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou par une province, ou encore par des sociétés et des institutions financières canadiennes.

Le Fonds pratique une approche de placement socialement responsable.

#### Stratégie de placement

Le gestionnaire de portefeuille n'achète que des titres qui affiche les cotes de crédit les plus élevées. Il cherche à maintenir une valeur d'actif net constante de 10 \$ la part.

Selon les données fondamentales sur l'économie et les taux d'intérêt, l'équipe des placements établit l'orientation du portefeuille de base. Une vaste gamme de stratégies de titres à revenu fixe sont combinées pour optimiser le rendement. Ces stratégies comprennent la gestion selon la courbe des rendements, la gestion du crédit, la sélection de titres individuels et l'anticipation des taux d'intérêt à court terme. La diversification à l'échelle des secteurs, la qualité et la cote de crédit des titres individuels constituent également des éléments importants de cette approche de gestion.

#### Risque de change

Au 31 mars 2009 et au 30 septembre 2008, la plupart des éléments d'actif et de passif financiers du Fonds sont libellés en dollar canadien. Le Fonds est donc peu exposé au risque de change.

#### Risque de taux d'intérêt

Les tableaux suivants résumant l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Ils comprennent les éléments d'actif et de passif du Fonds selon la juste valeur, catégorisés en fonction des dates d'échéance contractuelles.

##### Au 31 mars 2009

	Moins de 1 an \$	1 à 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Ne portant pas intérêts \$	Total \$
<b>Éléments d'actif</b>						
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	73 505 722	13 140 513	-	-	-	86 646 234
Autres éléments à recevoir	-	-	-	-	347 288	347 288
<b>Total des éléments d'actif</b>	<b>73 505 722</b>	<b>13 140 513</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>347 288</b>	<b>86 993 522</b>
<b>Éléments de passif</b>						
Charges à payer	-	-	-	-	124 698	124 698
Autres éléments de passif	-	-	-	-	312 718	312 718
<b>Total des éléments de passif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>437 416</b>	<b>437 416</b>
<b>Total de l'écart de sensibilité aux taux d'intérêt</b>	<b>73 505 722</b>	<b>13 140 513</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(90 128)</b>	<b>86 556 106</b>

##### Au 30 septembre 2008

	Moins de 1 an \$	1 à 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Ne portant pas intérêts \$	Total \$
<b>Éléments d'actif</b>						
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	80 862 100	1 940 380	-	-	-	82 802 480
Autres éléments à recevoir	-	-	-	-	294 392	294 392
<b>Total des éléments d'actif</b>	<b>80 862 100</b>	<b>1 940 380</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>294 392</b>	<b>83 096 872</b>
<b>Éléments de passif</b>						
Charges à payer	-	-	-	-	129 859	129 859
Autres éléments de passif	-	-	-	-	39 482	39 482
<b>Total des éléments de passif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>169 341</b>	<b>169 341</b>
<b>Total de l'écart de sensibilité aux taux d'intérêt</b>	<b>80 862 100</b>	<b>1 940 380</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>125 051</b>	<b>82 927 531</b>

Au 31 mars 2009, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,25 %, toutes les autres variables étant demeures constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté de 48 171 \$.

La sensibilité des titres de marché monétaire aux variations de taux d'intérêt est minime, car ils sont habituellement détenus jusqu'à l'échéance et sont, par nature, à court terme.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

# Fonds du marché monétaire **Credential**

## RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS) (suite)

### Risque de prix

Le Fonds effectue des transactions d'instruments financiers et acquiert des positions dans des instruments hors Bourse.

La valeur liquidative devrait se maintenir à 10,00 \$, car le revenu du Fonds est attribué aux porteurs de parts chaque jour.

Les estimations de l'impact sur l'actif net du Fonds d'une variation de l'indice de référence, établies par le gestionnaire d'après le coefficient beta historique (coefficient de volatilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre/Fonds et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence, toutes les autres variables étant demeurrées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après. Une analyse de régression de 36 mois a été utilisée pour évaluer le coefficient beta historique. Les données utilisées aux fins de l'analyse de régression reposent sur les rendements mensuels du Fonds.

#### Au 31 mars 2009

Indice de référence	Variation des cours %	Impact sur l'actif net \$
DEX Bons du Trésor 91 jours	+/- 0,25	+/- 114 687

Les meilleurs estimations du gestionnaire de l'impact sur l'actif net découlant des changements probables à l'égard de l'indice de référence, toutes les autres variables étant demeurrées constantes, sont les suivantes :

#### Au 30 septembre 2008

Indice de référence	Variation des cours %	Impact sur l'actif net \$
DEX Bons du Trésor 91 jours	+/- 0,25	+/- 207 319

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

### Risque de crédit

La concentration du risque de crédit du Fonds est répartie entre les titres à revenu fixe et les titres de marché monétaire. Étant donné que la juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire tient compte de la capacité financière de l'émetteur, ce facteur correspond au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds investit dans des actifs financiers dont la cote de crédit a été établie par le *Dominion Bond Rating Service* (« DBRS »), *Standard & Poor's*, *Moody's* ou *Fitch*. Lorsque plusieurs cotes de crédit sont disponibles pour un titre, la cote de crédit la plus basse est retenue et convertie au format *DBRS*. En règle générale, plus la cote de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respectera ses obligations.

#### Répartition du portefeuille des titres à revenu fixe par cote de crédit :

##### Au 31 mars 2009

Cote de crédit	Pourcentage des titres à revenu fixe %
AAA	26
AAH	17
AA	17
AAL	40
<b>Total</b>	<b>100</b>

#### Répartition du portefeuille des titres de marché monétaire par cote de crédit :

##### Au 31 mars 2009

Cote de crédit	Pourcentage des titres de marché monétaire %
R-1 (élevé)	81
R-1 (moyen)	10
R-1 (faible)	9
<b>Total</b>	<b>100</b>

Au 30 septembre 2008, cette information est disponible globalement pour les titres de créances (incluant les titres à revenu fixe et les titres de marché monétaire). Voir ci-dessous pour les cotes de crédit des titres de créances.

##### Au 30 septembre 2008

Cote de crédit	Pourcentage des titres à créances %
AAA	31
AA	59
AAL	2
A	8
<b>Total</b>	<b>100</b>

### Risque de liquidité

Les tableaux suivants analysent les éléments de passif du Fonds en fonction d'un groupe d'échéances pertinent et de la période contractuelle restante à l'état de l'actif net. Les montants des tableaux représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

#### Au 31 mars 2009

	Moins de 1 mois \$	1 à 3 mois \$	Échéance non indiquée \$
Charges à payer	124 698	-	-
Autres éléments de passif	312 718	-	-
<b>Total des éléments de passif</b>	<b>437 416</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### Au 30 septembre 2008

	Moins de 1 mois \$	1 à 3 mois \$	Échéance non indiquée \$
Charges à payer	129 859	-	-
Autres éléments de passif	39 482	-	-
<b>Total des éléments de passif</b>	<b>169 341</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉES)

31 mars 2009

## 1. CONSTITUTION DU FONDS

Le Fonds du marché monétaire Credential (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement non incorporée établie aux dates suivantes :

	Catégorie A	Catégorie D	Catégorie F
Fonds du marché monétaire Credential	8 décembre 1980	23 décembre 1998	25 juillet 2006

## 2. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Aux fins de la présentation de l'information financière du Fonds, la date de fin d'exercice a été changée, passant du 31 décembre au 30 septembre. Par conséquent, les états financiers ont été préparés pour le semestre terminé le 31 mars 2009. Les données comparatives présentées dans l'état de l'actif net sont au 30 septembre 2008 et l'état des résultats ainsi que l'état de l'évolution de l'actif net sont pour le semestre terminé le 31 mars 2008. Aux fins fiscales, la fin d'exercice demeure le 31 décembre.

Les services de garde d'actifs du Fonds, auparavant fournis par la Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs (« RBC Dexia »), ont été transférés à Fiducie Desjardins inc. (« Desjardins ») qui est le dépositaire du Fonds depuis le 20 juin 2008.

Placements NordOuest et Éthiques S.E.C. (« PNESEC ») (auparavant nommée Ethical Funds L.P. puis renommée PNESEC en même temps que l'opération décrite au paragraphe ci-après) a été constituée en société en commandite en vertu des lois de la province d'Ontario le 28 septembre 2007. Le commandité de PNESEC est Placements NordOuest et Éthiques inc. (le « commandité »).

Le 28 décembre 2007, Ethical Funds Inc. (« EFI ») a mené à terme l'opération annoncée antérieurement visant la création d'une société en commandite combinant les actifs et les activités de gestion des fonds d'EFI et de sa filiale détenue en propriété exclusive, EF Administration Inc. (« EFA »), avec Northwest Mutual Funds Inc. (« NMFI ») et Northwest Asset Management Inc. (« NAMI ») en une structure de société en commandite détenue à 50 % par EFI et à 50 % par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« Fédération »), société mère directe de NAMI et société mère indirecte, par l'intermédiaire de NAMI, de NMFI.

Par suite de cette opération, PNESEC a fait l'acquisition d'EFI et de sa filiale détenue en propriété exclusive, EFA. PNESEC est devenue le gestionnaire des Fonds Éthiques en remplacement d'EFI, et NMFI a été regroupée avec NAMI et ses activités et ses actifs ont été par la suite transférés à PNESEC, qui est maintenant le gestionnaire du Fonds du marché monétaire Credential.

## 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers, dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »), comportent des estimations et des hypothèses établies par la direction, qui influent sur les montants des actifs et des passifs présentés, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours des périodes visées par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales conventions comptables appliquées par le Fonds sont résumées ci-après.

### Modifications comptables

#### *Instruments financiers - Informations à fournir et présentation*

Le chapitre 3862, *Instruments financiers – Informations à fournir* et le chapitre 3863, *Instruments financiers – Présentation* ont été publiés en décembre 2006 par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») et s'appliquent à l'exercice débutant le 1er janvier 2008. Ces chapitres remplacent le chapitre 3861, *Instruments financiers – Informations à fournir et présentation*. Ils modifient et améliorent les exigences relatives aux informations à fournir et maintiennent les exigences en matière de présentation. Ces nouveaux chapitres accordent une plus grande importance aux informations à fournir sur la nature et la portée des risques découlant des instruments financiers, et sur la façon dont l'entité gère ces risques. L'adoption de cette politique n'a pas d'impact sur le cours quotidien des parts du Fonds aux fins de souscription et de rachat ni sur le calcul de l'actif net.

#### *Informations à fournir concernant le capital*

Le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*, du Manuel de l'ICCA établit les normes pour la fourniture d'informations sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Ce chapitre s'applique au Fonds depuis le 1er janvier 2008. Pour obtenir des renseignements sur l'analyse du capital du Fonds et sur la façon dont il est géré, se reporter à la note 5.

#### Évaluation des placements

Le chapitre 3855 *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, du Manuel de l'ICCA a une incidence sur la valeur liquidative du Fonds puisqu'elle doit être calculée conformément aux PCGR du Canada selon la réglementation sur les valeurs mobilières applicable aux fonds d'investissement. La principale incidence du chapitre 3855 concerne la détermination de la juste valeur des actifs financiers cotés sur un marché actif à l'aide du cours acheteur pour une position acheteur et du cours vendeur pour une position vendeur au lieu du cours de clôture. Conformément à ce chapitre, les placements suivants sont désignés comme étant détenus à des fins de transaction et, par conséquent, doivent être constatés à la juste valeur déterminée ci-après

#### *Titres de marché monétaire*

Les titres de marché monétaire sont inscrits au cours acheteur.

#### *Obligations*

Les obligations sont évaluées à partir des cours acheteur obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus.

#### *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*

Depuis le 30 septembre 2008, le gestionnaire applique les changements apportés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières au *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. Les modifications ont essentiellement pour objectifs de modifier les obligations relatives au calcul de la valeur liquidative quotidienne selon les PCGR en raison de l'ajout du Chapitre 3855. Ces modifications permettent au Fonds de présenter deux valeurs liquidatives distinctes : une pour les états financiers, qui est calculée conformément aux PCGR du Canada (qui est appelée « l'actif net ») et une autre à toutes les autres fins, notamment l'établissement du prix des parts (qui est appelée « valeur liquidative »). Un rapprochement entre l'actif net par part et la valeur liquidative par part est présenté à la note 4. Les principales différences entre les principes et les pratiques d'évaluation concernent les titres de marché monétaire. Pour fin du calcul des valeurs liquidatives, les titres de marché monétaire sont inscrits au coût qui, majoré des intérêts courus, se rapproche de leurs juste valeur.

#### Opérations sur les placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen à l'exception du coût des titres de marché monétaire qui est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. La différence entre la juste valeur et le coût des placements est incluse dans le « Gain net (perte nette) réalisée » à l'état des résultats.

#### Prêts de titres

Le Fonds a participé à un programme de prêts de titres avec son dépositaire.

Les revenus provenant des prêts de titres ont été constatés lorsqu'ils ont été versés et sont inclus au poste « Revenu provenant des prêts de titres » à l'état des résultats.

En date du 15 octobre 2008, le Fonds s'est retiré du programme de prêt de titres.

#### Trésorerie

L'encaisse est réputé être détenu à des fins de transactions et est comptabilisée à la juste valeur.

#### Autres éléments d'actif et de passif

En vertu du chapitre 3855, les intérêts, dividendes à recevoir et autres sont classés dans les prêts et créances et sont constatés au coût. De même, les charges à payer ainsi que les intérêts, dividendes à payer et autres sont classés dans les passifs financiers et sont constatés au coût. Étant donné leur nature à court terme, leur valeur au coût se rapproche de leur juste valeur.

#### Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêts est comptabilisé au fur et à mesure qu'il est gagné. L'écart entre la plus-value (moins-value) non réalisée des placements au début et à la fin de la période est comptabilisé dans le poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) » à l'état des résultats.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉES)

31 mars 2009 (suite)

## Augmentation (diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation par part présentée à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation par catégorie, divisée par le nombre moyen de parts en circulation par catégorie au cours de la période.

## 4. RAPPROCHEMENT DE L'ACTIF NET PAR PART AUX ÉTATS FINANCIERS AVEC LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART UTILISÉE À DES FINS AUTRES QUE LES ÉTATS FINANCIERS

L'incidence de l'application du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, telle qu'elle est décrite à la note 3, est présentée ci-dessous.

	Actif net par part présenté aux états financiers	Valeur liquidative par part utilisée à des fins autres que les états financiers
Catégorie A		
31 mars 2009	10,01	10,00
30 septembre 2008	9,99	10,00
Catégorie D		
31 mars 2009	10,01	10,00
30 septembre 2008	9,99	10,00
Catégorie F		
31 mars 2009	10,01	10,00
30 septembre 2008	9,99	10,00

## 5. AVOIR DES PORTEURS DE PARTS

### Structure du capital

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts du Fonds sont de même catégorie et confèrent les mêmes droits et privilèges, sauf que dans un Fonds comptant plus d'une catégorie de parts, chaque catégorie de parts peut être assortie de différentes structures de frais de gestion, de rémunération du courtier ou de distribution. Par conséquent, chaque part confère un droit de vote à son porteur et permet à ce dernier de participer également aux distributions effectuées par le Fonds en ce qui a trait aux catégories de parts et, lors de sa liquidation, à la répartition de l'actif net de la catégorie de parts après acquittement du passif en cours. Une fraction de part confère à son porteur un droit de participation proportionnel, mais ne comporte pas de droit de vote.

Le Fonds n'émet que des parts et des fractions de parts entièrement libérées. Un investisseur peut faire racheter ses parts de la manière décrite dans la notice annuelle. Le prospectus n'impose aucune restriction sur le transfert de parts.

Les parts de catégorie A sont offertes aux investisseurs individuels plaçant un minimum de 500 \$. Ils s'adressent principalement aux investisseurs individuels achetant des parts selon les options « Frais de souscription initiaux » ou « Frais de souscription différés ».

Les parts de catégorie D sont offertes aux investisseurs institutionnels, comme les régimes de retraite, sous réserve de montants minimaux de souscription déterminés par le gestionnaire. Aucuns frais d'acquisition ou de rachat ne sont perçus relativement à cette catégorie.

Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs individuels qui ont des comptes auprès de courtiers avec qui une convention d'admissibilité a été conclue. Au lieu de payer des frais de vente, les investisseurs versent des honoraires directement aux courtiers en contrepartie de conseils en placement et d'autres services rendus au lieu de verser des frais d'acquisition et de rachat.

Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément à ses politiques de placement. Le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés et de maintenir des liquidités suffisantes pour effectuer les remboursements conformément aux règlements sur les valeurs mobilières (voir note 8).

## Parts émises et en circulation

	Nombre de parts au début de la période	Parts émises	Parts réinvesties	Parts rachetées	Nombre de parts à la fin de la période
Catégorie A					
2009	8 212 460	3 879 870	35 336	3 557 106	8 570 560
2008	7 599 243	3 755 946	135 129	3 206 149	8 284 169
Catégorie D					
2009	89 370	12 747	922	25 231	77 808
2008	71 302	8 381	1 716	4 951	76 448
Catégorie F					
2009	285	2 154	1	710	1 730
2008	517	1 300	21	685	1 153

## Évaluation des parts

Chaque jour ouvrable, pour chaque catégorie de parts du Fonds, le gestionnaire calcule la valeur liquidative par part en divisant l'actif net par le nombre de parts en circulation.

L'actif net de chaque catégorie de parts du Fonds correspond à la proportion de l'actif de ce Fonds attribuable à cette catégorie, déduction faite de la proportion du passif global du Fonds attribuable à cette catégorie et du passif spécifique de cette catégorie. Les charges liées directement à une catégorie lui sont imputées. Les autres revenus et charges ainsi que les gains et les pertes en capital réalisés et non réalisés sont imputés à chaque catégorie en proportion de leur valeur liquidative respective.

## Distributions

Le revenu net de placement du Fonds est attribué aux porteurs de part à chaque jour d'évaluation et il est distribué en espèces ou réinvesti en parts supplémentaires selon la fréquence suivante :

	Catégorie A	Catégorie D	Catégorie F
Fonds du marché monétaire Credential	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle

## 6. FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

En tant que fiduciaire, gestionnaire et agent chargé de la tenue des registres, PNESEC reçoit, pour le Fonds, des frais de gestion mensuels, avant TPS, calculés sur la valeur liquidative de chaque catégorie de parts à chaque jour d'évaluation.

Le ratio des frais de gestion se détaille de la façon suivante en 2009 et 2008 :

	Catégorie A %	Catégorie F %
Fonds du marché monétaire Credential	0,85	0,85

Les porteurs de parts de catégorie D négocient et paient des frais de gestion directement au gestionnaire.

Le Fonds prend en charge tous ses frais d'exploitation, majorés des taxes applicables, comme la TPS. Les principaux frais engagés par le Fonds comprennent les frais juridiques, les frais de vérification, les frais de l'agent des transferts, les frais de garde et les coûts liés à la présentation de l'information financière, à l'impression du prospectus et les droits pour les dépôts réglementaires.

Le Fonds paie les frais relatifs au Comité d'examen indépendant (« CEI »), y compris la rémunération annuelle et les jetons de présence, le cas échéant, payables aux membres du CEI ainsi que le remboursement de tous les autres frais relatifs aux activités du CEI.

Le gestionnaire est autorisé à charger des frais d'opérations au Fonds. Le gestionnaire peut payer une portion des frais d'exploitation du Fonds. La décision d'assumer ces frais est prise par le gestionnaire à sa discrétion.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉES)

31 mars 2009 (suite)

## 7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fédération détient une participation de 50 % dans PNESEC et l'autre participation de 50 % est détenue indirectement par sept centrales de caisse de crédit provinciales.

PNESEC est le gestionnaire du Fonds aux termes de la convention de gestion. Le gestionnaire pourvoit à l'administration quotidienne du Fonds. PNESEC lui procure ou fait en sorte qu'on lui procure tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont il a besoin pour bien fonctionner. Le Fonds verse des frais de gestion à PNESEC, lesquels sont calculés quotidiennement sur la valeur liquidative du Fonds et payés mensuellement aux taux annuels présentés à la note 6. Les honoraires de PNESEC à titre de fiduciaire sont entièrement à sa charge.

Desjardins est le dépositaire des actifs du Fonds. Desjardins est une filiale en propriété exclusive de la Fédération qui détient 50 % de PNESEC. Les honoraires de garde de Desjardins sont à la charge du Fonds et sont établis selon les conditions de marché.

Central Financial Corporation (1989) Ltd (« CFC ») est le conseiller en valeurs du Fonds. CFC est une filiale en propriété exclusive de Central 1 Credit Union, qui détient indirectement une participation de 26 % dans PNESEC.

Les frais de gestion, de garde et d'administration présentés à l'état des résultats ont été engagés par le Fonds auprès de PNESEC ou auprès d'autres sociétés dans lesquelles la Fédération est un actionnaire significatif. Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

À la fin de la période, les dépenses à payer aux apparentés présentées à l'état de l'actif net sont les suivantes :

	31 mars 2009	30 sept. 2008
	\$	\$
Fonds du marché monétaire Credential	124 698	67 164

Certains autres fonds gérés par PNESEC peuvent investir dans les parts de catégorie D de ce Fonds en fonction de leurs objectifs de placement. Toutes les transactions dans ce Fonds sont exécutées en fonction de la valeur d'actif net par part déterminée selon les politiques du Fonds en vigueur le jour de la transaction. Le Fonds n'a payé aucune commission ni d'autres frais relativement à ces transactions. Au 31 mars 2009, d'autres fonds gérés par PNESEC détenaient environ 0,90 % de l'actif net du Fonds (1,08 % au 30 septembre 2008).

## 8. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités du Fonds exposent ce dernier à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à en atténuer l'incidence négative éventuelle sur le rendement du Fonds.

Le gestionnaire est responsable de la gestion des risques du Fonds ainsi que de la sélection et du suivi du conseiller en valeurs.

Mensuellement, il compare la performance du Fonds à l'indice de référence et cette analyse est révisée trimestriellement par la Comité de placement. Il s'assure également du respect de la politique de placement du Fonds et rédige un rapport de conformité qui est révisé trimestriellement par la Comité de placement.

Trimestriellement, le gestionnaire discute des résultats obtenus des analyses de performance avec le conseillers en valeurs et il organise annuellement des rencontres avec lui afin de se tenir informé des changements dans ses pratiques d'investissement.

### Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le Fonds s'expose au risque de change en détenant des éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que le dollar canadien, la devise d'exploitation du Fonds, puisque la valeur des titres libellés en devises étrangères variera en fonction des taux de change en vigueur. Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport à la valeur d'une devise étrangère, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements étrangers diminue.

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (incluant les dérivés et le montant nominal de contrats de change à terme, le cas échéant). Pour le montant nominal de contrats de change à terme, une position acheteur est présentée sous « Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction », et une position vendeur sous « Éléments de passif financiers détenus à des fins de transaction ».

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds de placement investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers varie suite à la fluctuation des taux d'intérêt du marché. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, lesquels sont investis dans des titres à taux d'intérêt du marché à court terme.

### Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt).

Tous les placements de titres comportent des risques de pertes en capital. Le conseiller en valeurs compte gérer ce risque au moyen d'une sélection de titres judicieuse et d'autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont exposés au risque lié au cours du marché découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments. Le risque lié au cours du marché du Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance.

Le Fonds est exposé au risque de crédit, et des provisions pour défaillance sont comptabilisées pour les pertes subies avant la date de l'état de l'actif net, le cas échéant.

Toutes les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements en temps opportun ou à un prix raisonnable.

Le Fonds est exposé aux rachats quotidiens de parts en espèces. Il investit donc la majorité de ses actifs dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif et dont ils peuvent facilement se départir). Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % des actifs du Fonds doivent être composés de placements liquides, tel que mentionné à la note 5.

### Informations complémentaires

Pour obtenir des renseignements concernant les risques découlant des instruments financiers auxquels le Fonds est exposé, se reporter à la section « Risques découlant des instruments financiers ».

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉES)

31 mars 2009 (suite)

## 9. IMPÔTS SUR LE REVENU ET SUR LES GAINS EN CAPITAL

### Fiducies de fonds commun de placement

Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est défini comme une fiducie de fonds commun de placement. Le Fonds est imposable sur ses revenus non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds entend verser aux porteurs de parts la totalité de ses revenus de placement pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu.

La date de fin d'exercice à des fins fiscales du Fonds est le 31 décembre.

## 10. RACHATS DE PARTS

Les parts peuvent être revendues (l'opération est appelée « rachat ») au Fonds à toute date d'évaluation à la valeur liquidative de clôture par part alors en vigueur.

La valeur liquidative par part sera calculée le jour même si la demande de rachat est reçue au plus tard à 13 h (heure normale du Pacifique). Le Fonds paiera les parts rachetées au plus tard trois jours ouvrables après que le gestionnaire aura reçu tous les documents relatifs au rachat.

## 11. NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En février 2008, l'ICCA a annoncé que les PCGR canadiens pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Le gestionnaire suit l'évolution du programme d'adoption des normes IFRS et, notamment, les éléments clés suivants :

- les changements de conventions comptables ;
- les incidences sur la technologie de l'information et les systèmes de données ;
- les incidences sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ;
- les incidences sur le contrôle et les procédures de communication d'information ;
- les incidences sur l'expertise en matière d'information financière.

Les états financiers de 2011 seront présentés selon les normes IFRS. Une communication de l'incidence qualitative et quantitative dans les états financiers annuels sera présentée au 30 septembre 2010. À l'heure actuelle, le gestionnaire a déterminé que le passage aux IFRS n'aura aucune incidence significative sur l'actif net par part du Fonds.

À ce jour, le gestionnaire a terminé la phase Identification. La phase Faisabilité est en cours, tout comme l'analyse des incidences comptables de la conversion aux normes IFRS et des conséquences sur les activités commerciales.

## 12. DONNÉES COMPARATIVES

Certaines données comparatives des périodes précédentes ont été redressées afin de se conformer à la présentation comptable adoptée pour la période courante.

## 13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers vérifiés du Fonds en vous adressant à :

Placements NordOuest et Éthiques S.E.C.  
800 - 1111 West Georgia Street  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6E 4T6

www.credential.com  
Tél. : 1.888.207.8121

**1-877-384-4225**  
**[www.credentialfunds.com](http://www.credentialfunds.com)**